

Commentaire — Autonomie de la morale ou morale de l'autonomie

Lukas K. Sosoe

Volume 24, Number 2, Fall 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/027455ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/027455ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Sosoe, L. K. (1997). Commentaire — Autonomie de la morale ou morale de l'autonomie. *Philosophiques*, 24(2), 337–339. <https://doi.org/10.7202/027455ar>

AUTONOMIE DE LA MORALE OU MORALE DE L'AUTONOMIE

PAR
LUKAS K. SOSOE

Trois thèmes résument le texte de Charles Larmore : 1) l'affirmation de l'autonomie de la morale, c'est-à-dire son irréductibilité ; 2) la réfutation, en deux temps, de toute tentative de réduction de la morale qui consisterait à confondre les catégories morales avec des catégories non morales ou même n'importe quelle forme de rationalité pratique, voire de maximisation de l'intérêt personnel bien compris ; et enfin 3) la critique des morales de l'autonomie. Nous aimerions profiter de l'occasion qui nous est donnée pour montrer la pertinence ou les enjeux de ce texte dont il faut dire déjà qu'il est très stimulant.

La formulation du sujet peut sembler, à première vue, un simple jeu de mots. Pourtant, il n'en est rien, car si dans l'expression « autonomie de la morale », il est question de la moralité elle-même, c'est-à-dire de l'indépendance des catégories ou du discours moral, avec le second terme « morale de l'autonomie », nous avons affaire à une certaine constitution de l'agent ou du sujet moral, à sa capacité d'agir sans détermination extérieure, voire à une structure particulière de toute subjectivité pratique. En posant côte à côte les deux termes, Larmore poursuit un vieil objectif, mieux encore un double objectif : défendre le point de vue moral et son irréductibilité à d'autres catégories non morales. De cet objectif, nous semble-t-il, nous ne pouvons rien conclure en qui concerne la subjectivité pratique. En un mot : le fait que la morale est autonome ne nous dit rien de l'autonomie du sujet moral. La thèse est-elle recevable ?

Il est permis de douter. Non pas qu'il soit déplacé de défendre l'autonomie de la morale, mais d'affirmer de surcroît que cette autonomie ne nous permet pas de défendre l'autonomie du sujet pratique. On pourrait comprendre la thèse dans deux sens au moins : à savoir que la thèse de l'autonomie de la morale est indifférente par rapport à celle du sujet moral ou alors qu'elle n'y conduit pas nécessairement. Nous ne voudrions pas trancher la question, mais attirer l'attention sur le fait que la première version nous semble très forte, peut-être trop forte pour être entièrement recevable. Nous y reviendrons vers la fin de notre commentaire.

L'objectif que poursuit Larmore n'est pas sans nous rappeler des lieux classiques de la philosophie morale, d'abord Platon qui est nommé cité dans le texte et plus récemment encore G. E. Moore avec sa critique du naturalisme ou son concept de *naturalistic fallacy*¹ emprunté à Henry Sidgwick. Ceux d'entre nous qui sont familiers avec quelques grands moments de l'histoire de l'éthique en Angleterre se souviendront des débats opposant les intuitionnistes et les naturalistes, ou les défenseurs d'une

1. Voir notre ouvrage : Lukas K. Sosoe, *Naturalismuskritik um Autonomie der Ethik*, Karl Alber, Munich, 1988.

éthique émotiviste : Cudworth, Clark, Reid et les partisans de Hobbes ou même de Hume².

Les thèses de Larmore et la façon dont il les traite nous renvoient encore plus loin dans le passé, à Socrate et à ses interlocuteurs, notamment dans le *Lachès* ou le *Ménon*. Ce dernier ouvrage nous permet de découvrir sous un jour quelque peu particulier une des difficultés, mais aussi un des enjeux liés à la défense de la thèse de l'autonomie de la morale.

On se souviendra que Ménon s'avoue vaincu devant la difficulté de définir la vertu. Il se tourne vers Socrate qui s'est fait le malin plaisir de rejeter toutes les propositions et tentatives de définition de la vertu. « Qu'est-elle ? Quant à moi, je ne sais pas ; toi, à vrai dire, sans doute le savais-tu avant de m'avoir touché, tandis qu'à vrai dire tu es présentement pareil à quelqu'un qui n'en sait rien ! Je n'en suis pas moins prêt à m'associer à toi pour examiner et chercher en commun ce qu'elle peut bien être ». Ménon découvre, mais un peu tard, que son interlocuteur Socrate ne sait pas non plus ce qu'est la vertu. Et pourtant, il s'est employé à corriger son interlocuteur, à rejeter les définitions de celui-ci. Cette étrange situation mène Ménon à se tourner vers Socrate. Fâché, il lui demande :

Et comment chercheras-tu, Socrate, ce dont tu ne sais absolument pas ce que c'est ? Laquelle en effet, parmi ces choses que tu ignores, donneras-tu pour objet ta recherche ? Mettons tout au mieux : tomberais-tu dessus, comment saurais-tu que c'est ce que tu ne savais pas ? (*Ménon*, 80-81).

Ce qu'il convient de retenir de cette conversation entre Socrate et Ménon est que la thèse de l'autonomie de la morale peut bien servir à réfuter d'autres conceptions du bien moral. Elle ne nous dit pas ce qu'est la vertu ou la morale dont nous voudrions bien affirmer l'autonomie. La structure de la conversation entre Socrate et Menon le montre davantage. De la recherche d'une définition, on a dû se tourner vers une théorie de l'âme, de la réminiscence. C'était comme si, après avoir affirmé l'autonomie de la morale, il n'y avait plus rien à dire. Cela signifie-t-il que l'autonomie de la morale n'a de réponse ou qu'elle est une thèse qu'on ne peut avancer que pour réfuter d'autres points de vue sur la moralité que le sien propre ? Serait-elle une critique purement négative ? Devons-nous dire, comme le fait Larmore, que la question de savoir « pourquoi être juste » présuppose déjà un point de vue moral ? N'est-ce pas plutôt ce qu'est la morale elle-même que nous cherchons à comprendre ?

Le lieu classique, hélas, où la réfutation d'autres tentatives de définition nous conduit à un silence embarrassant pour le défenseur de la thèse de l'autonomie, c'est le chapitre treize des *Principia Ethica* de G. E. Moore où nous apprenons, après de multiples tentatives de réfutation des définitions du bien : « *Good is good and that is the end of the matter* », le bien étant simple et indéfinissable. Larmore ne nous répond pas de cette façon, mais se donne la peine de nous dire plus : entendre que la question de savoir pourquoi il faut être juste présuppose qu'on a déjà des convictions morales, des convictions relatives à la justice. En un mot : les présupposés de la chose qu'on veut savoir, nous semble-t-il dire, sont de même nature que la chose qu'on veut savoir. Donc, pour pouvoir poser la question de la moralité, il ne faut pas se situer en dehors, mais à l'intérieur de l'horizon des exigences morales.

2 Voir l'excellent ouvrage de Arthur N. Prior, *Logic and the Basis of Ethics*, Oxford, University Press, 1949.

Le silence à la question de savoir « qu'est-ce que la vertu ? » réapparaît. Celui qui s'installe après la thèse tautologique de Moore également : « *good is good that is the end of the matter* », à cette exception près que cette fois-ci, c'est notre ami Larmore qui pose la question de la moralité et se donne la peine de nous dire que la question présuppose déjà sa réponse. Le problème que nous avons est simple : comment parviendrons-nous à élaborer une théorie sur ce que nous ne connaissons pas ou sur ce dont notre question ne peut découvrir que les présupposés ? Je lui réponds gentiment, l'amitié n'excluant nullement la critique, que les conditions d'émergence d'une question ne constituent pas toujours une bonne réponse à la question posée, encore moins servent-elles toujours à mieux comprendre la question. De plus, la structure de la question : « qu'est-ce que » comme dans « qu'est-ce que la justice ? » n'est pas claire. Elle peut nous renvoyer et nous renvoie effectivement à plusieurs réponses possibles.

Acceptons la thèse de l'autonomie de la morale. Disons, comme Larmore, que la morale constitue un domaine de valeurs irréductible. Indépendamment du fait qu'elle ne nous aide pas beaucoup dans l'élaboration d'une théorie morale, on peut se demander pourquoi ajouter à cette thèse celle de l'autonomie du sujet moral ? Que le sujet moral soit autonome ou non, l'irréductibilité de la morale est-elle véritablement une question qui lui est liée ? Je ne vois pas, quant à moi, de lien direct, d'implication entre la connaissance de la morale comme domaine de valeurs irréductibles et l'autonomie du sujet. Connaître ce qu'est la moralité ne présuppose pas la liberté du sujet moral. Larmore reconnaît que Kant paraît bien moins coupable, car il soutient « sans la moindre ambiguïté que l'autonomie ne peut servir de *ratio cognoscendi* de la loi morale ». Pourtant, Larmore ne désarme pas dans sa critique puisque d'après lui, Kant accorde une fonction centrale à l'autonomie dans son éthique. Il est vrai que chez Kant l'autonomie est la *ratio essendi* de la morale. Si le terme *ratio essendi* se traduit par la condition de possibilité de la morale dans son application à l'être humain, alors la morale n'est pas identique à l'autonomie. La référence à l'autonomie peut certes dire quelque chose de la morale, mais ne saurait lui être identique. À moins, bien entendu, de procéder comme ceux qui voient dans la tentative kantienne de fonder la morale sur le fait de la raison un paralogisme naturaliste. En plus de G. E. Moore lui-même, on peut à cet égard mentionner Karl-Heinz Ilting³.

À la question kantienne de savoir « pourquoi dois-je être moral ? », la réponse n'est pas « parce que je suis un être autonome », mais d'abord « parce que je suis un être ayant plusieurs déterminations, dont la vulnérabilité ». Le motif de la moralité, et c'est là notre question, n'est-il pas autre chose que l'autonomie ? S'agissant de la question de l'autonomie, Larmore aurait dû s'attaquer à des interprètes de Kant et non pas à ce dernier.

Département de philosophie
Université de Montréal

3. Karl-Heinz Ilting, « Der naturlaistische Fehlschluß bei Kant » dans Manfred Riedel, *Rehabilitierung der praktischen Philosophie*, Fribourg-en-Brisgau, 1972, p. 113-130.